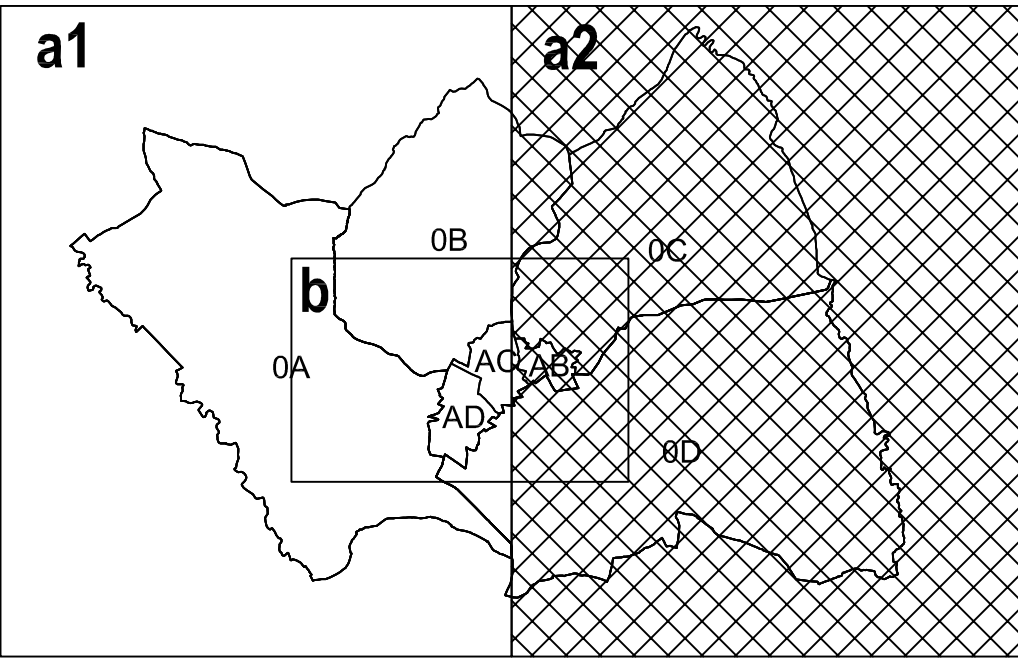


Carte communale
Documents graphiques

Partie Est



Échelle publique :

Début :

Fin :

Approuvé :

Conseil Municipal :

Préfet :

Maître d'oeuvre



B2E LAPASSADE
Bureau d'Etude Environnement
Hélioparc Pau-Pyrénées
64033 PAU Cedex 09
Tel : 05.59.84.49.21 / Fax : 05.59.30.30.67
lydie.lapassade@wanadoo.fr

Date :

Echelle :

1/5000
a2

LEGENDE

	Zone constructible urbaine
	Zone constructible sous réserve des équipements (articles R 111-5, R111-6, R 111-8 à R 111-13 et L 111-4 du Code de l'Urbanisme)
	Zone constructible à usage d'activités sous réserve des équipements (articles R 111-5, R111-6, R 111-8 à R 111-13 et L 111-4 du Code de l'Urbanisme)
	Zone non constructible naturelle ou agricole - Secteurs où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestières et à la mise en valeur des ressources naturelles
	Zone non constructible naturelle ou agricole de protection
	Zone non constructible naturelle ou agricole inondable
	Limite de secteur
	Actualisation du bâti